



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) NUMÉRO 2024-142

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire tenue le 4 février 2025, le **projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2024-142** relatif à un projet autorisant l'usage de salle de spectacles et de réceptions pour événements spéciaux et occasionnels. Lot 3 356 950 du cadastre du Québec - 795 rue Principale.

Ce projet vise à autoriser sous certaines conditions:

- sur l'immeuble situé sur le lot 3 356 950 du cadastre du Québec, 795, rue Principale, la tenue de spectacles acoustiques avec événements occasionnels au Manoir Sweetsburg.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce projet a été approuvé par la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi le 18 février 2025, date à laquelle il est entré en vigueur et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 25 février 2025.

La greffière,
Julie Lamarche, OMA